

Formation « Passerelle »

Catégorie B 78 → B

Intitulé	Formation « Passerelle » : catégorie B 78 → B
Public visé	Toute personne désirant se former à la conduite de véhicule de catégorie B (Manuel)
Objectifs visés :	Obtenir les acquis et la maîtrise nécessaire à l'obtention de la formation « passerelle » de la conduite des véhicules de la catégorie B (Boîte Manuelle)
Pré-requis	Être titulaire d'un permis de conduire valide de la catégorie B code restrictif 78 (boite automatique) depuis plus de 3 mois
Durée de la formation	La formation, d'une durée de sept heures (minimum), est pratique et individuelle. Elle peut être réalisée pour partie sur simulateur sans que la séquence n'excède la durée d'une heure. Les apports théoriques, en lien avec la pratique, peuvent être enseignés dans le véhicule.
Validation de la formation	<p>Lorsque l'élève a validé les différentes compétences prévues dans le programme de formation, l'établissement lui délivre une attestation conforme à l'annexe II de l'arrêté 14 Octobre 216 (révisé 16 juillet 2019) permettant de faire sa demande de permis pour la catégorie B (Boîte Manuelle).</p> <p>La responsabilité de l'enseignant étant directement engagé, l'enseignant et l'établissement se voit de droit de ne pas délivrer l'attestation à l'apprenant si celui-ci ne répond pas favorablement aux critères mentionnés par l'arrêté ci-dessus mentionné.</p> <p>Le suivi, ainsi que la validation de la formation, ne donnent le droit de conduire les véhicules de la catégorie B (manuel) que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.</p>
Programme détaillé et Démarche Pédagogique	
Modalité de la formation	<p>La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.</p> <p>Conditions d'organisation de la formation</p> <p>La formation est d'une durée de sept heures (minimum)</p> <p>Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière agréé</p> <p>Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.</p> <p>La formation débute dans un trafic nul ou faible et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et conditions de circulation variées.</p> <p>Objectif de la formation</p> <p>A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.</p> <p>Structure et contenu de la formation</p> <p>Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.</p> <p>Elle comprend deux séquences :</p> <p>Séquence 1 : durée de 2 heures.</p> <p>Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en cette séquence se déroule dans des - -être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité. <p>Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle</p>

Formation « Passerelle »

Catégorie B 78 → B

	<p>Séquence 2 : durée de 5 heures</p> <p>Cette séquence se déroule dans conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permettent l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation
Démarche pédagogique	<p>Entretien individuel sur les expériences et acquis d l'apprenant</p> <p>Conseils sur l'utilisation d'une boîte manuel en circulation autonome (« vieilles habitudes)</p>
<u>Moyens pédagogiques</u>	
Les formateurs	<p>Un enseignant de la conduite titulaire du BEPECASER ou Titre Professionnel</p>
Les équipements	<p>Salle équipée vidéo, DVD code, Voiture équipée (boîte manuelle) doubles commandes...</p>
<p>Ce programme n'est pas définitif. Il peut être modifié tant sur le contenu que sur le déroulement et sera adapté aux besoins et attentes des stagiaires.</p>	